



**CONTRE LA BAISSSE
DES DOTATIONS D'ÉTAT,
L'ASPHYXIE DES
COMMUNES, LA SAPE
DES SERVICES PUBLICS**

**“ PENNOISES,
PENNOIS,
J'EN APPELLE
À LA
RÉSISTANCE ”**

AXEL ACHIR

Une pépite nommée Axel



D'ores et déjà, il va faire des petits stages qui doivent le conduire par la suite vers ce pôle d'excellence où sont regroupés les équipes nationales et les meilleurs trampolinistes, où les conditions d'entraînement sont "parfaites et optimales", avec du matériel et des horaires aménagés qu'aucun club ne peut offrir à un athlète. Papa est fier, maman est un peu inquiète mais heureuse pour son fils, déjà "surclassé en espoir" sur les listes ministérielles de haut niveau. Quatre fois par semaine il va s'entraîner au club Génération gymnique d'Allauch, deux heures durant. C'est ce qu'il faut pour réussir rotations transversales, longitudinales, saltos et autres vrilles dans les airs. Attentif à tout ce qui se dit sur lui, Axel n'en est pas moins modeste : "Bien sûr j'aimerais être champion du monde... Si c'est possible". "Il a la motivation", ajoute son père. Et s'il est sélectionné, le garçonnet prendra la route fin 2015 pour Odense au Danemark. Rien ne détournera Axel de son objectif, il sait que la concurrence sera rude, avec la présence de petits trampolinistes chinois, japonais, ou venus des pays de l'Est. Mais lui, "même pas peur !". ■

Il n'a qu'onze ans, et déjà trampoliniste de haut niveau. Fabien Bacque, son entraîneur dit de lui : "C'est un chat". Une image, mais aussi une qualité première et nécessaire pour la pratique du trampoline. Une discipline dans laquelle il faut savoir retomber "sur ses pattes" et que ce bout de chou a choisie depuis l'âge de 5 ans et demi. Une passion qui s'est révélée après avoir fait partie du club de baby gym pennois, deux ans auparavant. Certes, comme la plupart des enfants il aimait sauter sur un trampoline, mais pour lui ce loisir a pris une autre dimension. Là, dans le pavillon familial, sur les hauteurs de La Penne, il est entouré de ses parents, son entraîneur, sa sœur, une amie, bref son petit monde. Celui qui l'accompagne dans son parcours quotidien mais aussi sportif, et dans ses performances. "Je suis champion de France" assure Axel. Une précision de taille s'impose : détenteur de la Coupe Nationale en 2014 à Trévoux (Rhône), champion de France en 2013 à Toulouse, en 2012 à Rodez. Son prochain défi sera de se qualifier pour le championnat du monde par catégorie d'âge, en mai-juin, lors des étapes sélectives.

L'ascension d'Axel ne doit rien au hasard. Après trois ans passés à l'école départementale de gym à Sainte-Anne en sport étude, du CE2 au CM2, aucune structure similaire adaptée à son âge n'assure le relais comme l'explique Fabien Bacque : "C'est un peu le vide, Axel, aujourd'hui au collège Château-Forbin, revient au club à Allauch, nous nous occupons de lui avec l'ambition de le hisser au niveau du pôle France qui l'a déjà détecté".



■ Page 2
Axel Achir



■ Pages 4/5
Actualité



■ Page 6
Services municipaux



■ Pages 7/8/9
Interview de Pierre Mingaud



■ Pages 10/11
Vie associative



■ Page 12
Culture



■ Page 13
Mémoire d'ici



■ Page 14
Vie économique

Edito

Madame, Monsieur,

Le 30 janvier dernier, la troisième voie entre Marseille et Aubagne était inaugurée, en présence de très nombreuses personnalités.

Il aura fallu trente ans pour voir réalisés dans la vallée de l'Huveaune... Treize kilomètres de voies nouvelles.

A La Penne, que de souvenirs ! Blocage des voies, manifestations, jusqu'à louer le bâtiment de la gare pour empêcher sa destruction.

Je me félicite néanmoins qu'une telle réalisation voie enfin le jour. Pour notre commune, située entre les zones d'activités et de commerce de Marseille et Aubagne, pour nos étudiants inscrits dans les facultés marseillaises, et pour répondre aux enjeux environnementaux, dans cette vallée de l'Huveaune saturée par le trafic routier.

Mais je suis et demeurerai vigilant, au nom de mes concitoyens usagers des TER, sur la garantie des moyens humains, financiers et techniques nécessaires à leur bon fonctionnement : des rames en bon état et en nombre suffisant, du personnel qualifié, remplacé quand nécessaire.

Avec mes collègues de la Majorité municipale, nous ne nous contenterons pas de rails tout neufs, avec pas grand-chose pour rouler dessus.

Au regard de la manière dont le gouvernement actuel malmène les services publics d'Etat, autant que les services publics attachés aux collectivités, en privant à ce point ces dernières de leurs ressources, un élu averti en vaut deux...

Votre Maire,
Pierre Mingaud.

Élections départementales

Les élections départementales se dérouleront les 22 et 29 mars prochains. Ces élections remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. Ces élections permettront d'élire les conseillers départementaux, jusqu'ici appelés conseillers généraux et renouvelés par moitié tous les 3 ans. Ils seront désormais élus pour 6 ans, et se présenteront en binôme, obligatoirement composé d'un homme et d'une femme. La Penne sur Huveaune fait partie du 5^e canton des Bouches-du-Rhône, qui comprend, outre notre commune, les villes d'Aubagne et Roquevaire. ■



RÉHABILITATION DES CENTRES ANCIENS

Des aides financières sont accordées par la Société Publique Locale d'Aménagement en Pays d'Aubagne (Façonéo), pour la réhabilitation des patrimoines en centre ancien. Peuvent en bénéficier, les propriétaires qui occupent ou louent leur logement. Ces logements ou immeubles – construits avant 1948 – doivent se situer dans le périmètre opérationnel défini par commune. Les travaux subventionnés concernent l'amélioration de l'habitat (salubrité, sécurité), les économies d'énergie, le maintien à domicile ou l'adaptation au handicap. Une fois ces travaux achevés, le propriétaire s'en-

gage à occuper le logement durant au moins 6 ans, ou le louer durant un minimum de 9 ans. Les travaux ne doivent pas commencer avant que le dossier de demande de subvention ne soit déposé auprès des organismes financeurs. Pour plus d'informations, les propriétaires intéressés peuvent contacter l'équipe opérationnelle de Façonéo (service Renouvellement Urbain). ■

**Façonéo, Z.I. Les Paluds,
165 Avenue du Marin Blanc,
13400 Aubagne.
04 42 84 18 08 – www.faconeo.com**

Lutte contre les insectes porteurs de virus

Le moustique communément appelé "moustique tigre" peut véhiculer des virus comme celui du chikungunya et de la dengue. Il est notamment présent dans les départements français de l'Océan Indien où il a provoqué une très importante épidémie de chikungunya en 2006. En mai 2014, il était présent dans 18 départements de la moitié sud de la France, dont les Bouches-du-Rhône. La lutte contre les moustiques potentiellement vecteurs de ces maladies et leurs larves constitue l'un des principaux moyens d'éviter la transmission des virus. En matière de prévention, la lutte vise à supprimer les gîtes larvaires à l'intérieur et autour de son habitat (les zones d'eau stagnante



comme les dessous de pots, les déchets, les gouttières, etc...) C'est le moyen le plus efficace pour diminuer la densité de moustiques.

**Pour plus d'informations,
le site du ministère de la Santé :
<http://www.sante.gouv.fr>**

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR LA COMMUNE

Opérationnel depuis quelques semaines, le nouveau site officiel de la Ville est accessible à l'adresse suivante :

www.ville-lapennesurhuveaune.fr

Services administratifs, sports, jeunesse, culture, publications municipales, infos de dernière minute... En un ou deux clics, les Pennoises et les Pennois peuvent se tenir informés de l'ensemble de la vie et l'actualité communales.



zoom

La troisième voie Marseille-Aubagne inaugurée

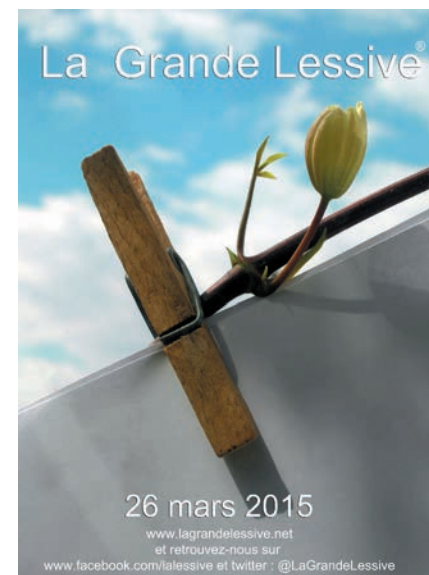
Vendredi 30 janvier, en gare Saint-Charles, était inaugurée la troisième voie ferrée entre Marseille et Aubagne. Cette inauguration s'est déroulée en présence du préfet, de nombreuses personnalités, responsables de la SNCF, élus de la région dont Michel Vauzelle, président du Conseil régional, représentants du Conseil général, des communautés MPM et de l'Agglo, élus des communes d'Aubagne et La Penne sur Huveaune. Rappelons que ces treize kilomètres de voie représentent un coût total de 252 millions d'Euros, cofinancés par l'Etat, la région PACA, le Département, la SNCF Réseau (ex-RFF). Dans ce cadre, la gare de La Penne sur Huveaune et son par-

king ont été entièrement rénovés. Lors des prises de parole des personnalités présentes, réunies après le voyage inaugural à l'espace des Libertés d'Aubagne, la première adjointe Christine Capdeville, représentant la municipalité de La Penne, a rappelé l'intérêt et l'enjeu environnementaux évidents de cette nouvelle voie, avec, dans la vallée de l'Huveaune, 160 000 véhicules transitant par jour sur l'autoroute, 17 000 par notre centre-ville. Elle a également évoqué les municipalités qui s'étaient succédé dans notre commune, qui avaient mené cette bataille, au nom de l'intérêt général, alerté les populations, jusqu'à, parfois, bloquer les voies... Une bataille de trente ans... ■



VIE SCOLAIRE

A l'initiative de l'école Beausoleil, et en partenariat avec la Municipalité, les enfants et les enseignants de cette école proposent à qui le veut bien, le jeudi 26 mars prochain – en journée et en nocturne – de venir "étendre" sur des cordes à linge une réalisation (dessin, peinture, collage, photomontage, photographie, poésie visuelle...). Cette initiative aura lieu devant la médiathèque, dans le cadre de l'opération "La grande lessive", et sur le thème "De jour comme de nuit, réfléchir la lumière". Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive est une manifestation culturelle internationale biannuelle qui adopte la forme d'une installation artistique éphémère faite par tous. En reprenant le principe d'étendage du linge comme modalité première d'exposition, cette manifestation propose de développer le lien social grâce à la pratique artistique. Depuis sa création, plus de trois millions de personnes y ont déjà pris part, dans 80 pays, sur les cinq continents. Chacun pourra venir, ce jeudi 26 mars, de jour comme en soirée, venir "étendre" sa production visuelle, sa poésie... Une seule contrainte : le format A4 ! ■



26 mars 2015
www.lagrandelessive.net
et retrouvez-nous sur
www.facebook.com/lalessive et twitter : @LaGrandeLessive

C'est voté

En séance du 20 février dernier, le Conseil municipal a délibéré en faveur de la signature d'une convention avec l'organisme de formation CEMEA PACA, afin d'accompagner les jeunes Pennois, âgés entre 17 et 20 ans, pour le passage de leur Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA). Selon les quotients familiaux, les participations familiales varient de 88 à 367 Euros.

Toujours en cette même séance, le Conseil municipal, considérant la situation faites aux collectivités du fait de la baisse des dotations d'Etat en leur direction, s'est prononcé en faveur d'une baisse, de 20% en moyenne, des indemnités de fonction attribuées au maire, aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués. ■



SERVICE DU LOGEMENT

La Penne est parmi les “bons élèves” en termes de logements sociaux. Et pourtant, contrairement à une idée reçue, la mairie ne peut pas tout pour satisfaire les demandes.



contingent, la loi oblige le maire à positionner trois personnes sur la vacance. Une première commission examine les critères (urgence, ancienneté, composition de la famille), des propositions sont faites, et quelques nouvelles procédures administratives plus tard, le bailleur suit l'ordre préétabli... Ou pas. Des négociations peuvent alors s'ouvrir, sans garantie de succès pour la demande initiale. *“Dix-sept logements, tous contingents confondus, ont été attribués en 2014”* assure néanmoins Elsa Cayron qui observe que *“dans le même temps, il y a de moins en moins de départs et de ce fait, le nombre de demandes en attente est en constante augmentation. Il n'y a pas si longtemps, le logement social était une étape dans le parcours résidentiel, ce qui n'est plus forcément le cas aujourd'hui”*. Les loyers relativement élevés, les pouvoirs d'achat à la baisse, l'insuffisance de constructions, sont autant de raisons qui ne font plus bouger les lignes. Même dans une ville comme La Penne sur Huveaune qui, au fil des municipalités, a toujours privilégié les programmes de logements sociaux et n'entend pas jeter l'éponge avec de nouveaux projets comme le Bocage et la Campagne Jouve, le compte n'y est plus. La commune historiquement classée parmi les “bons élèves” de la politique du logement avec près de 21% de “social”, est pourtant frappée de pénalité par la loi Duflot (qui en exige désormais 25%), et a dû s'acquitter de près de 24 000 Euros en 2014. Une double peine, si l'on y ajoute la diminution progressive et massive des dotations d'Etat, les nouveaux transferts de charges, et autres baisses de la dépense publique imposée aux collectivités locales. La vision que porte Elsa Cayron sur son service est sans appel : *“Difficile, car nous sommes face à des situations délicates. C'est humainement éprouvant de ne pas toujours répondre à ce droit fondamental qu'est celui d'avoir un toit !”* ■

Au premier étage de l'Hôtel de ville, la “permanence” est ouverte au public tous les matins. C'est là que sont reçus les Pennois en quête d'un logement social. C'est là aussi que commence un parcours souvent difficile. Les renseigner sur les procédures, les aider à constituer un dossier, les écouter pour mieux les conseiller, telle est la mission quasi quotidienne d'Elsa Cayron, chargée de ce service communal, après le départ d'Evelyne Alberola. La responsable souligne *“l'utilité immense de ce service en raison de sa proximité”*, avant d'en définir le fonctionnement technique. *“Il s'agit d'un guichet qui permet d'enregistrer les demandes de logement social. Celles-ci sont ensuite transmises au serveur national qui attribue les numéros uniques, enregistre les renouvellements, et procède aux radiations”*. La demande se fait à partir d'un document produit par le ministère du Logement, elle doit s'accompagner d'une pièce d'identité et de justificatifs de revenus. Une page permet au deman-

deur de faire plusieurs choix de communes dans les Bouches du Rhône. *“Grâce au numéro unique, sa demande est automatiquement transmise chez tous les bailleurs présents dans ces communes”* explique Elsa Cayron. La Penne sur Huveaune compte quelque 520 logements sociaux répartis sur plusieurs quartiers, tels que les Arcades, les Restanques, les Grands Pins ou encore les Terrasses de l'Huveaune, et ce sont des bailleurs sociaux comme la Société Phocéenne d'habitation, Logis Méditerranée, qui en assurent la gestion, sans pour autant avoir l'entière liberté d'attribution. En effet, des contingents sont notamment attribués au Conseil général, à la Préfecture ou à des organismes collecteurs du 1% patronal. Et la commune ? *“Son contingent est de 30 logements seulement, pour plus de 150 demandes en liste d'attente”* répond la responsable du service. C'est dire la complexité des cheminements pour satisfaire les besoins. Dès lors qu'un logement se libère sur son



Baisse des dotations d'Etat, intégration prochaine dans la Métropole, services publics en danger... C'est sous le signe de cette étrange “trinité” que Pierre Mingaud, lors des vœux à la population tenus le 16 janvier dernier, a opéré une sèche mise au point sur la situation que connaît actuellement notre commune. Un examen aussi inquiétant qu'inédit, sur lequel revient le maire en répondant aux questions de “La Penne Magazine”.

“L'urgence de la situation nous impose immédiatement l'urgence de la riposte”.



La Penne Magazine : Pierre Mingaud, lors de la cérémonie des vœux à la population, vous avez appelé à la “résistance”, face à la politique gouvernementale actuelle, notamment en direction des collectivités, des communes. Mais le constat que vous avez dressé n'a-t-il pas poussé essentiellement au sentiment d'inquiétude ?

Pierre Mingaud : J'ai tenu le langage que je m'efforce de tenir en chaque instant : le langage de la vérité. Certaines

sont moins faciles à dire que d'autres. Et je dois avouer que les faits que j'ai exposés ce soir-là, sont les vérités les plus difficiles, dont j'ai eu à rendre compte devant mes concitoyens, depuis plus de dix ans que j'exerce la fonction de maire.

L.P.M. : Vous avez parlé de fin des collectivités, des communes...

P. M. : En tout cas, la fin des communes telles que nous les connais-

sons. Celles qui, jusqu'à présent, disposaient des marges de manœuvre suffisantes pour maintenir leurs politiques de proximité et de solidarité : mises en danger par les conséquences directes de la baisse des dotations d'Etat.

L.P.M. : Des images alarmantes ont même été projetées, des pages fictives du magazine municipal : privatisation de la restauration scolaire, médiathèque payante entre autres...



P. M. : Pas si fictives que ça ! Ca n'est peut-être pas de la science-fiction, mais ce qui risque de se passer, chez nous comme ailleurs, si ce gouvernement persiste à asphyxier de la sorte les collectivités locales. Une baisse de 11 milliards des dotations d'Etat pour les trois années à venir, rendez-vous compte ! Rien que pour 2014, notre commune s'est vue priver de 89 000 Euros ! Et c'est dans la douleur que nous sommes parvenus à équilibrer le budget précédent. Un exemple : l'impact de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. En ce qui nous concerne, l'encadrement des activités proposées mobilise quarante personnes, agents municipaux ou acteurs associatifs. Ces mesures, vous vous en doutez, ne seront pas compensées par l'obole de 50 euros par enfant et par an, que l'état nous alloue généreusement...

L.P.M. : Mais ce n'est pas d'aujourd'hui que vous alertez sur la dégradation des finances locales. N'était-ce pas prévisible encore pour 2015 ?

P. M. : Laissez-moi opérer un retour en arrière. En octobre 2013, la loi de finances 2014 prévoyait une baisse des dotations d'Etat à hauteur de 750 millions d'Euros pour 2014 et 2015. Deux mois plus tard, une loi rectificative décidait de fixer l'enveloppe à 1,5 milliards, soit le double ! Comment prévoir cela ? Voilà pourquoi, je le répète, nous avons dû faire face à une rigueur de chaque instant pour boucler le budget 2014, sans augmenter les impôts. Mais c'était loin d'être le pire. J'aurais sans doute été avisé de demander à mes collègues élus et à nos chefs de service, d'apprendre à lire dans le marc de café. Car durant le premier trimestre, l'Etat annonçait que pour 2015, 2016 et 2017, la baisse des dotations atteindrait 11 milliard d'Euros !

L.P.M. : Concrètement, pour la commune ?

P. M. : Concrètement ? Cette année, 151 000 Euros de moins de la part de l'Etat. A cela, s'ajoute un excédent de résultat de l'exercice 2014, à reporter sur le budget 2015, qui chute de plus

de 160 000 Euros, eu égard à une situation déjà grandement dégradée l'an passé. On peut être le meilleur gestionnaire du monde, comment faire face à des décisions gouvernementales aussi brutales ? On monte d'un cran dans l'étouffement des communes : d'une politique de rigueur, on passe à une politique d'austérité, dictée par les directives européennes.

“On peut être le meilleur gestionnaire du monde, comment faire face à des décisions gouvernementales aussi brutales ?”

L.P.M. : Les directives européennes ?

P. M. : Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Obéissant sans discuter aux injonctions de l'Union Européenne, ce gouvernement, comme celui qui l'a précédé, s'est engagé sur un déficit public

annuel inférieur à 3% du PIB, d'ici 2017. Pour y parvenir, il prévoit une diminution de ses dépenses de 11,5 milliards d'Euros, dont les 11 milliards que j'ai cités à l'instant, de dotations aux collectivités locales. A 95%, l'Etat réduit ses dépenses grâce au seul effort des collectivités ! C'est aussi scandaleux qu'absurde !

L.P.M. : Selon vous, l'Etat ne peut atteindre cet objectif ?

P. M. : C'est absolument impossible, car les collectivités locales assurent jusqu'à aujourd'hui plus de 70% des investissements publics en France, grâce à des marges de manœuvre financières jusqu'à présent suffisantes. Leur ôter ces marges de manœuvre, revient à les rendre responsables d'une contraction supplémentaire de l'économie : et donc moins de recettes pour l'Etat. C'est une spirale infernale aussi désastreuse pour la vie des gens, que stérile en termes de résultats. On a vu les ravages qu'une telle politique a causés en Grèce depuis cinq ans : censée réduire les déficits publics, cette politique d'austérité a fait littéralement exploser la dette grecque, avec, au passage, une crise humanitaire sans précédent.

L.P.M. : C'est donc sur le modèle allemand que le gouvernement français tendrait à se calquer, un pays sans déficit public, qui dégage même un excédent ?

P. M. : Oui, en partie. Mais au final, qu'est-ce donc que ce “modèle” allemand qu'on nous vante à tout bout de champ ? Pour parvenir à l'équilibre budgétaire, quel est le prix social et humain que les Allemands ont dû payer ? Selon un rapport publié le 19 février dernier par une fédération regroupant 10 000 associations allemandes du domaine social et de la santé, la pauvreté a encore augmenté outre-Rhin, pour atteindre son plus haut niveau depuis la réunification de 1990. Voilà le modèle si bénéfique que notre gouvernement tente de nous imposer, et voilà la pilule “miracle” qu'il refile dès à présent aux collectivités, telle une simple courroie de transmission, en provenance directe de la troïka européenne. La brutalité

des décisions prises par le gouvernement, pour les trois prochaines années, nous contraignent à présent, je le répète, de passer d'une politique de rigueur, que nous nous sommes imposée depuis de nombreuses années, à une véritable politique d'austérité, qui veut faire des élus locaux, les véritables fossoyeurs des services publics qu'ils ont développés depuis des décennies.

L.P.M. : Cela va-t-il impacter directement les services publics communaux ?

P. M. : Notre objectif budgétaire, désormais, doit s'articuler simultanément sur les deux leviers que constituent la réduction de nos dépenses, et la progression de nos recettes. Concernant nos dépenses, la chose est aujourd'hui aussi inédite que méprisable : durant les années précédentes, la rigueur budgétaire nous permettait de garantir la qualité de nos services à la population, et sans augmentation, depuis 2008, des impôts locaux. La cure d'austérité que nous impose aujourd'hui ce gouvernement, va vraisemblablement, nous pousser à réduire cette offre. Dans quelle mesure, sur quelles modalités, quels services seront impactés... La réflexion se poursuit auprès des élus et des chefs de service. Concernant les recettes, nous ne pouvons, hélas, écarter aucune piste : cela passe ainsi par l'ensemble de nos tarifs, mais la source de recettes la plus conséquente, demeure naturellement la fiscalité locale... Oui, nous serons contraints, lors du vote du budget primitif 2015, de revaloriser les taux de cette fiscalité locale. En ce moment, des commissions des Finances élargies se tiennent afin que la hausse des impôts locaux, qui semble inévitable, se hisse néanmoins au niveau le moins élevé.

L.P.M. : Lors de votre prise de parole du 16 janvier, vous mîliez étroitement les services publics en danger et l'émergence de la future Métropole...

P. M. : La Métropole, et plus généralement la réforme territoriale, participent du même objectif que l'assèchement brutal des dotations d'Etat : forcer les

collectivités à offrir des pans entiers de leurs services publics à la voracité du secteur privé. A travers la constitution de nouvelles régions, plus étendues, on entend imposer une compétition féroce entre ces régions, à l'intérieur même de nos frontières nationales. Pour remporter ces compétitions, ces territoires nouvellement redécoupés actionneront les deux leviers traditionnels : la baisse des salaires, et la sape des services publics. On va ériger les Français en rivaux économiques d'autres Français...

“J'appelle chaque Pennoise, chaque Pennois, à un sursaut démocratique”

L.P.M. : Les territoires, les collectivités et les communes sont-ils condamnés à subir cette politique ?

P. M. : Il n'y a aucune justification économique à de telles mesures. La France est un grand pays, à la natalité dynamique, qui n'a jamais été aussi riche de son histoire. Savez-vous que c'est le pays qui compte en Europe, le plus de millionnaires en Dollars ? Chaque année, la fraude fiscale entraîne un manque à gagner pour les caisses de l'Etat, de 60 à 80 milliards ! Attaquons-nous à cette fraude massive, au lieu d'asphyxier les collectivités !

Mais si l'on veut changer la donne, c'est de chacun que le salut viendra. Nous devons nous rassembler, nous mobiliser afin que l'expression populaire soit respectée dans ce pays. Je pense avoir fait la démonstration que cet élan ne partira pas d'en haut : il viendra de chaque citoyenne, chaque citoyen. En Grèce, le nouveau gouvernement démocratiquement élu se bat contre des instances européennes dont les dirigeants, eux, n'ont pas été désignés par le suffrage universel. A notre échelle communale, nous devons participer à cette marche de la résistance. Très prochainement, nous viendrons avec mes collègues de la majorité municipale, à la rencontre de nos concitoyens, pour débattre avec eux, et envisager de quelle manière nous pouvons conduire cette résistance. Je me refuse à voir cette commune, comme partout dans le pays, condamnée à distribuer les miettes de services publics que l'Etat aurait oublié d'essuyer de la table. J'appelle chaque Pennoise, chaque Pennois, à un sursaut démocratique.



Lors de la cérémonie des vœux, des pages fictives du magazine municipal ont été projetées à la population, afin d'alerter sur le danger que fait planer la baisse des dotations d'Etat sur l'avenir des services publics.



ASSOCIATION DE DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA BASSE VALLÉE DE L'HUVEAUNE

Ils traquent nuisances et pollutions



C'est sans doute l'une des plus anciennes associations locales. Créée en 1972, l'Association de Défense de l'Environnement de la Basse Vallée de l'Huveaune est présidée depuis une dizaine d'années, par Henri De Matos. Avec Pierre Virey, son prédécesseur, co-fondateur de l'association et ami, il traque toutes les sources de nuisances, de

pollution, de dangers, et autres catastrophes possibles. C'est ainsi que l'A.D.E.B.V.H – qui rayonne de La Penne à Aubagne, en passant par Pont de l'Etoile et La Millière – est née des pollutions alors créées par l'usine Arkéma (ex Atochem) dans les années 1970. Son activité s'est élargie et poursuivie avec les inondations de l'Huveaune en 1978, le projet d'un important dépôt d'hydrocarbures qui devait voir le jour à La Millière la même année, un peu plus tard, le projet d'incinérateur prévu à Saint-Menet, le Plan Départemental de Traitement et d'Elimination des déchets, la collecte sélective, ou encore la réduction des déchets à la source. Dans le domaine des transports et des déplacements, l'ADEBVH s'est également penchée sur l'enquête publique du tramway, sur l'absence de pistes cyclables. Plus récemment, autre exemple d'intervention, le soutien aux riverains de la société Canavèse, qui se

plaignaient de nuisances sonores générées par l'entreprise. Autant de "dossiers" qu'ils ont suivis de près, qu'ils ont placés au cœur de leur action, avec la volonté de susciter des mobilisations citoyennes. Henri De Matos et Pierre Virey résument la raison d'être de leur association : *"Être à l'écoute des habitants, des usagers, les informer, les sensibiliser, et dans le même temps, être attentifs aux enquêtes publiques. On est là pour faire des vagues !"*. Autrement dit, avec la trentaine d'adhérents qui ont rejoint les rangs de l'A.D.E.B.V.H, ils entendent être toujours des aiguillons et peser sur les décisions concernant le cadre de vie et l'environnement local. ■

**Contact : Maison des Associations
19, Boulevard de la Gare.**

**E-mail : adebv@laposte.net
Adhésion familiale : 15 euros par an.**

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE JACQUES-PRÉVERT

Parents d'élèves et citoyens

Pour être présidente de l'Association des Parents d'élèves du groupe scolaire Jacques-Prévert, depuis la rentrée scolaire 2014-2015, Nathalie Millepied n'en est pas moins adhérente depuis treize ans. Pour elle, une école sans A.P.E n'est pas imaginable. Une préoccupation qu'elle partage pleinement avec Karine et Annie, deux autres mamans engagées – comme elles et avec quelques autres - dans la cause des enfants et de l'école. Au total, dix sept familles sont adhérentes à l'association. Ce matin-là, les trois amies mettaient la main aux préparatifs du grand loto du 15 février que l'A.P.E organisait pour les écoliers. Une action parmi toutes celles qui voient le jour tout au long de l'année scolaire : bourse aux jouets, vente de gâteaux, marché de Noël, bal pour les enfants... Mais s'ils sont nombreux, les rendez-vous festifs, ludiques et conviviaux ne sont pas les seules ac-



tivités qu'impulsent les représentantes de l'association. Elles sont aussi, et surtout, les indispensables traits d'union entre l'ensemble des parents d'élèves et les enseignants car, disent-elles d'une seule voix, *"il est important de savoir ce qui se passe au sein de l'école, d'établir des liens avec l'Education nationale, et avec la municipalité"*. La mise en place de la réforme des nou-

veaux rythmes scolaires et des activités périscolaires, témoignent de cette nécessité. Nathalie, Karine et Annie, portent aussi un regard citoyen sur cette nouvelle organisation. *"Ici, nous avons de la chance"*, disent-elles à l'unisson à propos des activités proposées. Elles évoquent des apprentissages que les enfants découvrent avec bonheur, comme le théâtre par exemple, mais aussi la gratuité pour les familles – *"ce qui n'est pas le cas partout"* -, ou encore ce que le service public communal initie dans le domaine de l'enfance-jeunesse. Pour elles, être parents d'élèves, c'est tout cela et bien d'autres choses encore. ■

**A.P.E. Ecole Jacques Prévert
contact : Nathalie Millepied – présidente**

**Les Restanques, Bât. C Le Bertagne,
13821 La Penne sur Huveaune.**

CLUB D'ÉCHECS PENNOIS

Jeu légendaire, jeu d'aujourd'hui



Loisir mythique et ancestral s'il en est, les échecs ont fait leur entrée sur la scène associative pennoise. A l'initiative de Françoise Renoulet, professionnelle de la santé à la retraite, le club d'échecs pennois est né en novembre dernier et compte à ce jour, une vingtaine d'adhérents de tous âges. Son siège se situe au rez-de-chaussée de la maison des associations et c'est là qu'ont lieu les séances de "jeu libre", les mercredis et jeudis de 14h à 22h, ou des cours destinés aux enfants de 16h à 17h, et aux adultes de 18h30 à 20h, dispensés par Orazio Puglisi, professeur F.F.E (Fédération Française des Echecs). Apprendre, jouer, se perfectionner et progresser, dans une ambiance conviviale, sont les principales bonnes raisons de s'y rendre. Mais at-

tention ! Franchir le pas pour s'informer, c'est déjà s'exposer à attraper un virus dont tous s'accordent à dire qu'il provoque une telle ferveur – voire une addiction – qu'on ne peut plus s'en passer. Il suffit de rencontrer la présidente, le professeur, ou leurs amies de jeu, Jeanne et Geneviève, pour mesurer la puissance de ce virus. Et ils ont les mots qui donnent envie de les rejoindre. Leurs voix se mêlent. Qui peut en être ? *"Tout le monde, c'est un jeu intergénérationnel !"*. Quelles qualités faut-il avoir ? *"Toutes"* pour l'un. *"De la créativité, de l'imagination, de l'intuition"*, ou encore *"de l'analyse, de la concentration"*, pour d'autres. Mais au bout du compte, pour tous, *"c'est passionnant"*. *"Il existe tellement de possibilités, de probabilités, ce jeu devient*

interminable", dit encore Françoise Renoulet, tandis qu'Orazio y voit *"un très grand niveau esthétique et de la beauté dans les stratégies"*. Jeanne renchérit : *"Les échecs, c'est à fond ou pas du tout"*. Pour elle, *"quand on est piqué, on ne peut plus s'en passer"*. Comment un tel engouement est-il possible pour une reine, une tour, un fou ou un cavalier, évoluant sur soixante quatre cases ? La réponse est dans ce qui pour eux, représente le "roi des jeux". ■

**Contact : echecspennois@gmail.com –
07 83 07 33 77 –**

N.B. Première rencontre offerte – cotisation annuelle 20 euros – Participation pour un après-midi 2 euros par personne.



crédit photo : Antoinette Chaudron

14 MARS 2015

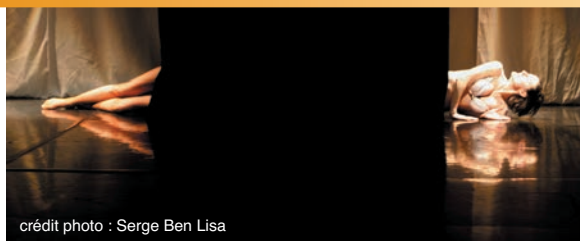
La compagnie Les Argonautes nous présente **“Solo Due”**. C'est du cirque, avec deux hommes, Benji Bernard et Etienne Borel : à quatre mains mais d'un seul homme, la compagnie relève le défi d'un solo pour deux interprètes. Leur maîtrise et leur virtuosité technique servent un univers fait de questionnements et de fragilités. C'est du cirque ? Oui et non. Ils jonglent, mais pas là où on les attend.

28 MARS 2015



L'orchestre espagnol de l'Empordà nous invite à un concert... Déconcertant. Le spectacle est basé sur une intrigue où les musiciens entrent en révolution contre leur chef d'orchestre. Histoires d'amour, de rivalités, prises de pouvoir, les rebondissements s'enchaînent pour notre plus grand plaisir. Sans jamais perdre l'excellence de leur niveau musical, les membres de l'orchestre nous font rire tout en nous faisant découvrir ou redécouvrir des thèmes piochés dans le répertoire classique ou contemporain.

11 AVRIL 2015



crédit photo : Serge Ben Lisa

Changement d'ambiance avec du cabaret contemporain. **“Les portes pareilles”**, chorégraphié par Balkis Moutashar, se propose de relier la pratique de la danse contemporaine à celle de la revue de music-hall. Est-il nécessaire de choisir entre les mondes ? Femme qui danse : que doit-elle transformer dans son corps et dans son identité pour passer de l'un à l'autre ?

21 AVRIL 2015

“Naz. Ou quand la nécessaire quête d'identité se perd dans les extrêmes”. C'est la trajectoire d'un jeune qui sombre dans une idéologie extrême, personnage fictif écrit à partir de rencontres avec des jeunes du Pas-de-Calais. Ils sont parfois bons élèves, bons potes, sportifs, sympas même, ils se rasent le crâne, ou pas, et vomissent des slogans haineux... *No futur* d'une jeunesse désœuvrée dans un pays qui n'a pas tenu ses promesses ? Peut-être... Pas sûr. La représentation sera suivie d'un débat avec l'équipe artistique.

MÉDIATHÈQUE PABLO-NERUDA

La Médiathèque fête la BD reportage, avec un événement majeur : samedi 4 avril, à 16h30, la rencontre avec le scénariste et dessinateur de bande dessinée Maximilien Le Roy. A à peine 30 ans, l'artiste peut déjà se prévaloir d'un parcours déjà impressionnant. De **“Gaza, un pavé dans la mer”** à **“Gauguin, loin de la route”**, en passant par **“Nietzsche, se créer liberté”** – sur un scénario de Michel Onfray – Maximilien Le Roy viendra répondre aux questions du public. Durant tout le mois de mars, ses œuvres seront disponibles à la médiathèque.

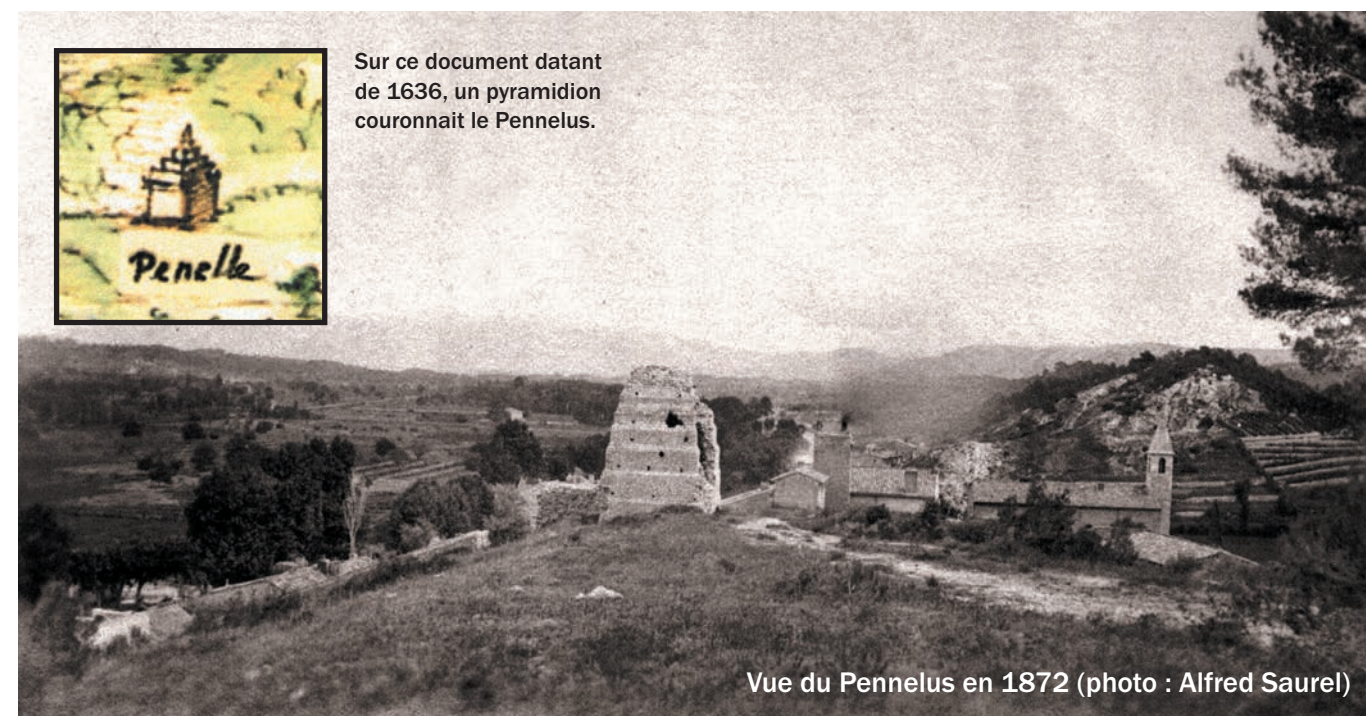


LA PENNELLE, ENTRE LÉGENDES ET RÉALITÉ

On l'appelle aussi **“Pennelus”** et sa construction daterait de la fin du premier siècle avant J.-C. Unique en son genre dans notre région, il fut classé dans l'inventaire des monuments historiques le 12 juillet 1886.



Sur ce document datant de 1636, un pyramidion couronnait le Pennelus.



Vue du Pennelus en 1872 (photo : Alfred Saurel)

La Pennelle est une construction massive en forme de pyramide tronquée. Sa base est rectangulaire (6,10 sur 5,25 mètres) et sa hauteur est d'environ 8 mètres. L'édifice présente un profil bombé. Les quatre élévations sont différentes et aucune n'est symétrique. L'élévation sud, très dégradée, présente un décrochement qui suppose la présence d'un escalier de montée vers un exvoto apposé sur l'édifice. Notre pyramide est construite en blocage avec un parement extérieur en petit appareil régulier, parement en pierre froide locale, lié par un mortier d'une grande dureté. Des trous de boulins sont restés apparents sur chacune des faces extérieures. Le monument est creux. Sa dégradation est d'origine multiple : chercheurs de trésors, prélèvements de matériaux pour la construction, etc... Le couronnement de la pyramide est lui aussi dégradé, la Pennelle avait été aménagée en vigie lors de la peste de 1720. A l'origine un pyramidion semblait la couronner comme nous pouvons le découvrir sur un document de 1636. Différentes hypothèses plus ou moins sérieuses ont été émises sur son origine : tombeau ou temple grec, sépulture d'un imaginaire général Penellus, enterré avec ses armes et son cheval, borne de territoire pour certains. Pour d'autres,

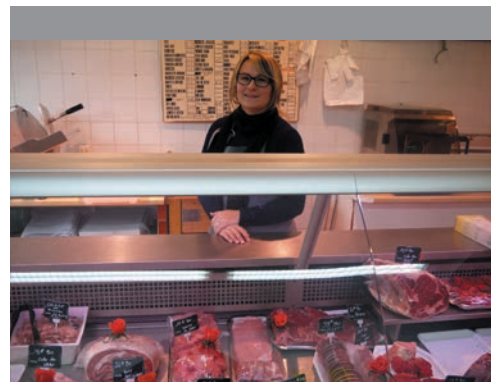
édifice médiéval faisant partie de l'ancien château des seigneurs de Candolle. Elle fut nommée **“tour des Arabes”** sur le plan de Nicolas de Fer en 1708 ou **“Turcad”** des Arabes sur la carte de Cassini. Cette allusion aux Arabes semble fantaisiste, aucun document n'y faisant allusion. L'hypothèse qui semble la plus plausible est celle d'un mausolée, ou plus exactement d'une **“pile rurale”**, moins ornée. Hypothèse confirmée par le milieu archéologique actuel qui ferait remonter sa construction à la fin du premier siècle avant J.-C., construction dans le style de l'époque dite de **“Sakkarah”**, en référence à la pyramide égyptienne. Une cuve cinéraire en marbre, trouvée à proximité, renforce encore cette hypothèse. Elle est dépourvue de couvercle, mais il reste des tenons de fixation en bronze. Aménagée en fontaine, transportée en 1965 au prieuré de Saint Jean de Garguier, elle est visible aujourd'hui dans le hall de notre salle de spectacle. Des sondages archéologiques, pratiqués autour du monument permettraient d'y voir plus clair. La Pennelle, monument unique dans notre région fut classé dans l'inventaire des monuments historiques le 12 juillet 1886, le seul sur l'ensemble du territoire de notre communauté d'agglomération. ■



“Le fournil des champions”, tel est le nouveau nom de la boulangerie du Vallon du Roy. “Champion” est aussi le patronyme du boulanger qui en novembre dernier a repris ce magasin. Pains traditionnels, pains spéciaux, pizzas, pâtisseries, mousses de fruits, de chocolat, biscuits “maison” comme les canistrellis, navettes, meringues, ou croquants, y sont proposés. Et pour mieux déguster ces délices et autres menus “sandwiches, pizzas, quiches”, Mr. Champion prévoit d’installer une terrasse où seront servis petits-déjeuners et déjeuners. ■

Le fournil des champions - 52 Boulevard Jean-Jacques Rousseau
06 10 53 28 18 – 04 91 88 70 23

Ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 6h30 à 13h



Le 2 février dernier, la boucherie “Les deux frères” ouvrait ses portes dans le quartier du Vallon du Roy. Il ne s’agit pas d’un nouveau commerce mais d’une reprise où la clientèle est accueillie par la nouvelle propriétaire Johanna Bonnat. On y trouve un grand choix de viandes de qualité, estampillées d’origine française, ainsi que tout ce qu’une bonne “Boucherie – charcuterie – traiteur” peut proposer de meilleur pour le palais. ■

52 Boulevard Jean-Jacques Rousseau – 04 91 41 40 65

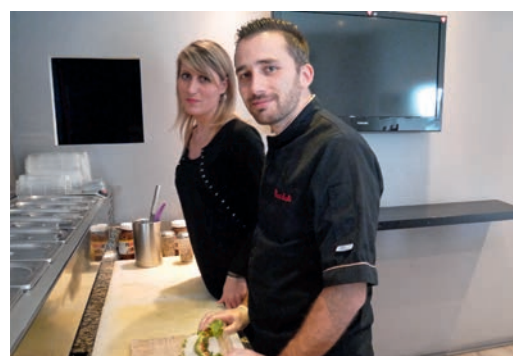
Ouvert du mardi au samedi de 7h à 13h et de 16h à 19h30 et le dimanche de 7h à 13h

Entreprise créée en 2006 par Nicolas Giansily, implantée sur la zone de Saint-Mitre puis, depuis décembre 2010 à La Penne, “Fleur de sel” propose un service de traiteur à domicile dans le cadre de réceptions privées (mariages, anniversaires, réceptions d’entreprises). La société est spécialisée dans la préparation de cocktails dînatoires, de la simple livraison aux particuliers, à la gestion du service et du nettoyage. “Fleur de sel” régale de ses spécialités salées et sucrées, de sa cuisine créative à travers une bonne partie de la région, de Marseille à Aubagne, en passant par le pays d’Aix. ■

Contact : 196 Bis bd Voltaire - Tel : 04 91 34 45 38

E-mail : contact@fleurdesel-traiteur.fr

www.fleurdesel-traiteur.fr



Le 4 novembre 2014, Céline et Tony rouvraient les portes de l’ex “Manga sushi”, devenu aujourd’hui “Kami sushi”, pour mettre sur vos tables (et sur la leur) le meilleur de la cuisine japonaise. Formé au “Tokyo Academy” à Singapour, Tony en est même un spécialiste, tandis que Céline assure la gestion de l’établissement. Ces deux jeunes associés proposent une carte et des menus “salades” (chèvre, poulet, Tempura, Kami), ainsi que des formules midi aux noms évocateurs, tels qu’Osaka, Kanto, Wok, Nagoya, Yakitori, Myasaki... A déguster sur place, à emporter, ou livré gratuitement. ■

Kami sushi | 12 Bd Voltaire – 04 91 44 76 35 – ouvert du lundi au vendredi, de 10h à 14h30 et de 17h30 à 22h – le samedi et le dimanche de 18h à 22h



En application de la loi n° 2002-276 du 27 février 2002, relative à la démocratie de proximité, et selon les modalités prévues par le règlement intérieur du Conseil Municipal, votre Magazine ouvre ses colonnes à l’expression des groupes politiques constitués au sein de l’assemblée communale.

Rassemblement solidaire pour l’avenir de La Penne sur Huveaune

Le pétrolier Total qui ne paie pas un seul centime d’impôts à la France, alors que l’entreprise française est la onzième société au monde, et qu’elle a réalisé 10 milliards de bénéfices en 2013... Mc. Donald’s qui, en cinq ans, a exporté les chiffres d’affaires de ses restaurants européens vers sa holding luxembourgeoise. Pour les caisses de l’Etat français, une perte sèche d’environ 1 milliard d’Euros ! Les dividendes des actionnaires, eux, ont augmenté de 30 % cette année...

Pendant ce temps, l’Etat, au lieu de chercher à faire régner la justice fiscale sur ces monstres sans foi, s’emploie à étouffer les collectivités et les communes, en leur assignant de force la politique austéritaire tout droit venue de Bruxelles et Berlin.

Pourtant, les communes sont en première ligne, pour relever les enjeux sociaux et écologiques de notre temps, proposer de nouveaux modèles de développement profitables à tous.

L’argent n’a jamais autant coulé à flots dans ce pays, et plus il coule, moins il est équitablement réparti.

Exigeons ensemble une autre politique du chef de l’Etat : la politique antilibérale sur la base de laquelle il a été élu, et qu’il n’a eu de cesse de renier.

La liste du village

Ingratitude attitude !

Lors de ses vœux à la population, le maire s’en est pris violemment au gouvernement, fustigeant la politique du président Hollande. Ses alliés socialistes au conseil municipal en ont pris pour leur grade. Il a même fait des prédictions catastrophiques sur l’avenir de nos services publics de proximité.

Pour avoir appelé à voter pour ce président, il porte une responsabilité dans ce fiasco.

Ces critiques touchent sûrement les électeurs habituels du parti socialiste qui s’y prendront à deux fois avant de voter à nouveau pour un maire qui critique si violemment le parti politique qui lui a offert son siège.

Quand aux élus socialistes pennois, comme d’habitude, ils continuent silencieusement à avaler des couleuvres.

Nicole ROURE, Marielle DUPUY,
Philippe GRUGET et Christophe SZABO
www.listeduvillage.com

La Penne Bleu Marine

Les vœux de cette nouvelle année ont été entachés par les crimes odieux perpétrés dans notre pays

La crise est plus que jamais présente. Tout augmente sauf les emplois et les salaires

Aujourd’hui, même la sécurité n’est plus assurée dans nos villes où la police se fait mitrailler

Faire des discours et des rassemblements, ce n’est pas suffisant

Les 22 et 29 Mars, Réagissez, Votez !

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Gilles MANIGLIO et Violaine TIEPPO

Ils sont arrivés

BADR EL DIN Anas • 08/12/2014
DELL’OVA Valentino • 05/01/2015
BALLESTER Tess • 06/01/2015
BRAVO Nolan • 06/01/2015
BORLA Matheo • 07/01/2015
LACROIX Luna • 14/01/2015
DONSIMONI Lisandro • 27/01/2015

Ils se sont dit oui

ABIDI Ahmed et AYECHÉ Amel • 20/12/2014
LAROCHÉ Gaël et LA TELA Karine • 27/12/2014

Ils nous ont quittés

PIANETTI née CARETTO Marcelle • 14/11/2014
ALBALADEJO Guy • 13/12/2014
ROUGET née MARCHIONI Paulette • 23/12/2014
BARRE Marcelle • 26/12/2014
BERNARD née ROGER Geneviève • 28/12/2014
QUIRICO Michel • 28/12/2014
REA Giuseppe • 06/01/2015
FABIANELLI née CUILLA Marie-Rose • 14/01/2015
MATOS Antonio • 15/01/2015
GAVINI née MARAND Marie • 16/01/2015
GUASTINI née BUSSAC Adrienne • 17/01/2015
MARKAI Louis • 20/01/2015
FUENTES née MIELCZARSKA Sophie • 24/01/2015
MUZZONI née CACCIONI Giorgia • 26/01/2015
JUAN née GRIMALDI Arlette • 28/01/2015
MORELLI née TUSSAU Jacqueline • 29/01/2015
VAQUERO née FERRER Antonia • 31/01/2015

En vue de leur recensement militaire, les jeunes gens (filles et garçons) nés entre le 1^{er} janvier et le 31 mars 1999, et âgés de 16 ans révolus, sont priés de se présenter en Mairie, jusqu’au 31 mars 2015, munis de leur carte d’identité en cours de validité, du livret de famille et d’un justificatif de domicile.

[L'AGENDA]

Spectacle

Solo Due

Samedi 14 mars, 20h32,
Espace de l'Huveaune

La grande lessive

Etendage d'œuvres
visuelles

Judi 26 mars, en jour-
née et soirée
Devant la médiathèque

Musique classique
et humour

Concert déconcertant

Samedi 28 mars, 20h32,
Espace de l'Huveaune

Médiathèque

Rencontre avec le scénariste et dessinateur de bande dessinée Maximilien Le Roy

Samedi 4 avril, 16h30

Inscriptions scolaires

7 au 17 avril

Service scolaire

8h30-12h, l'après-midi
sur rendez-vous

Danse contemporaine

Les portes pareilles

Samedi 11 avril, 20h32,
Espace de l'Huveaune

Théâtre

Naz

Mardi 21 avril, 20h32,
Espace de l'Huveaune

[NUMÉROS UTILES]

Mairie

04 91 88 44 00

Crèche Halte Garderie

04 91 36 25 35

Centre de Loisirs "La Farandole"

04 91 88 67 09

Contact Jeunesse

04 91 24 82 49

Salle "La Colombe"

04 91 36 02 18

Service Culturel

04 91 24 70 42

Médiathèque Pablo-Neruda

04 91 36 21 41

Foyer Loisirs

04 91 36 06 96

La Poste

04 91 87 70 40

Commissariat d'Aubagne

04 42 18 55 55

Police Secours

17

Pompiers

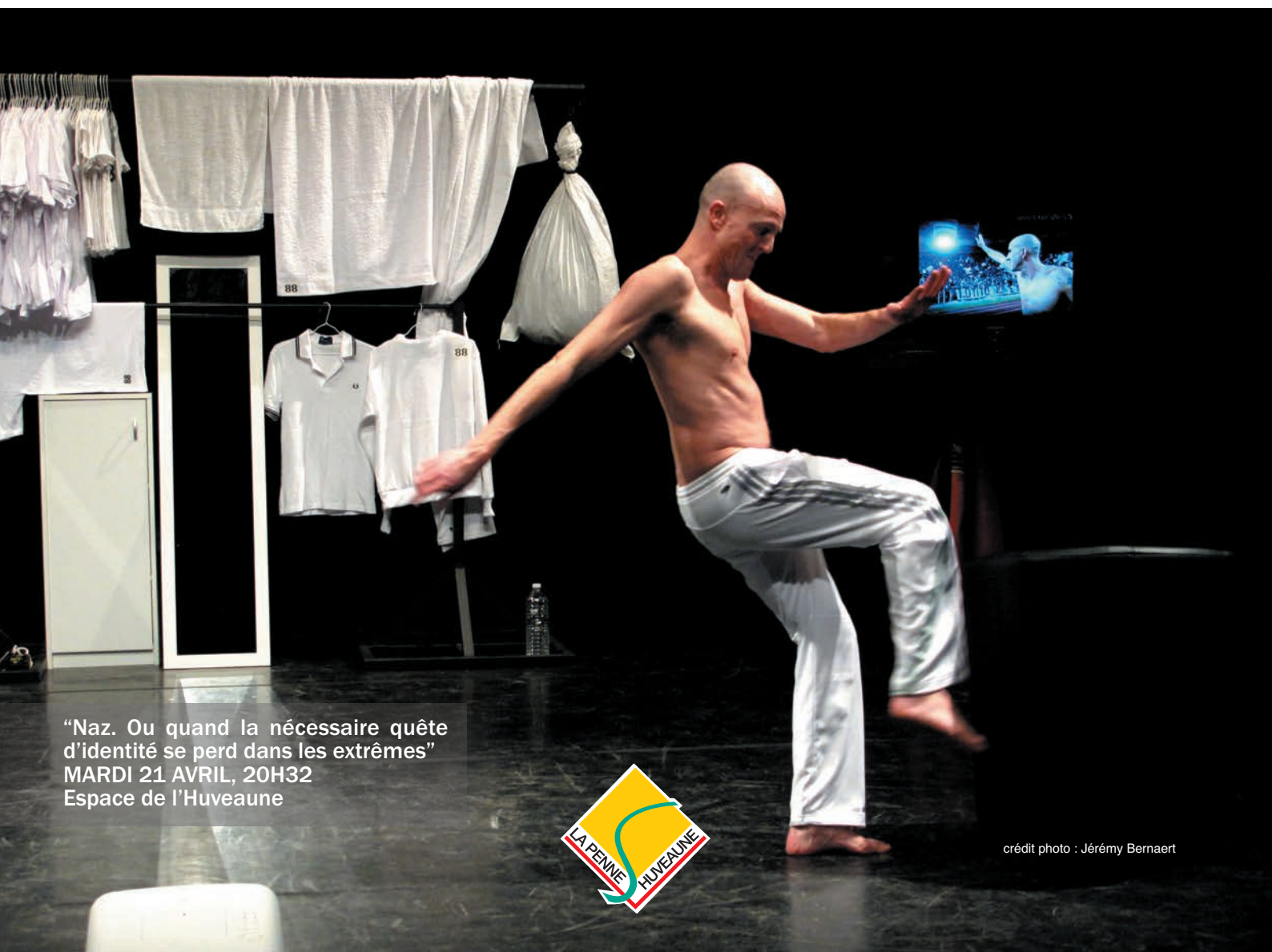
18

Hôpital d'Aubagne

04 42 84 70 00

SAMU (Urgences Médicales)

15



"Naz. Ou quand la nécessaire quête
d'identité se perd dans les extrêmes"
MARDI 21 AVRIL, 20H32
Espace de l'Huveaune



crédit photo : Jérémy Bernaert